



# BVVB INFO N°81

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, 14 novembre 2012

## LA NAVETTE GRATUITE EST ARRIVEE

Notre demande faite en janvier 2011 a été entendue. C'est une bonne nouvelle. Mais déjà, certains d'entre vous nous ont fait remarquer que cette navette gratuite n'atteint pas le centre commercial CARREFOUR. Nous en ferons la remarque à notre Maire prochainement.

Toutes les informations vous ont été fournies dans vos boîtes aux lettres, par l'info dans la « Feuille du Bois » de novembre et sur le site de la mairie : <http://www.lavilledubois.fr/>.



## PARTENARIAT A10 GRATUITE : ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2012

Notre mandat arrivait à expiration cette année. BVVB a reposé sa candidature pour participer aux travaux du Conseil d'Administration. Monsieur Gérard TESSIER a été réélu administrateur de l'association.

Nos actions communes font avancer les dossiers sur des points précis tels que l'interdiction des Poids Lourds en transit sur la RN20, le blocage des prix du péage à Dourdan, l'obtention de nouvelles mesures tarifaires auprès de COFIROUTE.

Mais, il reste à obtenir la gratuité de ce tronçon, afin de permettre aux usagers du sud francilien, déjà assez pénalisés par le manque de transports en commun, d'emprunter cet axe gratuitement. Le Conseil Général du 91 nous soutient.

Une campagne de communication va se dérouler auprès des Maires des départements des Yvelines et de l'Essonne dès décembre et dans le premier trimestre 2013, afin de recueillir des motions municipales pour la gratuité.

La suite au verso...





## **POINT SUR LES NUISANCES AERIENNES**

Notre Maire n'a pas jugé utile de demander auprès d'Aéroport de Paris, une étude sur le bruit des avions lorsqu'ils décollent face au vent d'ouest. BVVB avait réussi à négocier ces relevés gratuitement. Nous avons adressé un courrier à notre Maire lui signifiant le regret de son refus face aux prochaines évolutions d'Orly dans les dix prochaines années.

## **SUBVENTION DES BARTELOTTES**

Nous soutenons l'intégralité du projet des Bartelottes dans le cadre de la refonte du PLU.

La Subvention du Conseil Régional a été refusée. L'argumentation du refus porte sur le manque de logements sociaux sur notre commune. Pire, notre Maire a demandé une dérogation pour commencer les travaux. Celle-ci a également été refusée.

Nous sommes intervenus par courrier auprès de Monsieur Michel FUZEAU, Préfet de l'Essonne, Monsieur Jérôme GUEDJ, Président du Conseil Général de l'Essonne, Monsieur Vincent DELAHAYE, Président de la CA Europ'Essonne, Sénateur de l'Essonne, Monsieur Olivier THOMAS, Conseiller Régional, Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Députée de notre circonscription, Monsieur Jérôme CAUET, notre Conseiller Général. Notre Maire a eu la copie du courrier que nous avons adressé.

Deux personnalités ont pris en main ce dossier : Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Monsieur Jérôme CAUET.

Notre commune ne peut pas réaliser des programmes de logements sociaux et de structures scolaires sans aide financière de la Région. L'Etat ne peut pas imposer un taux de 20% de logements sociaux sans apporter des contributions. Les contribuables ne pourront pas financer par l'imposition locale ces projets.

## **NUISANCES OLFACTIVES**

Malgré la première intervention de notre Maire, concernant le réhaussement de la cheminée du magasin « Merveilles du Soleil », nous avons à nouveau été sollicités par les riverains. Nous avons donc renvoyé un courrier à notre Maire, avec les photos du rejet des fumées et les plaintes des riverains sur les odeurs émises.

Notre Maire est à nouveau intervenu en mettant en demeure le gérant du magasin d'installer des filtres à charbon pour supprimer les odeurs.

## **SITE INTERNET**

Pour tous nos adhérents internautes, nous vous rappelons l'adresse de notre site :

<http://www.bvvb.org>

Outre les dossiers en cours et leurs archives, nous développons des articles sur notre environnement et reprenons dans notre édito mensuel, nos commentaires sur les actions faites ou annoncées.

C'est également un moyen de nous faire connaître auprès de vos voisins. Nous vous en remercions par avance.



## ADHESIONS BVVB

Notre campagne d'adhésion avance et nous remercions les adhérents qui ont renouvelé leur adhésion et leur soutien. Nous pensons que pour les quelques uns qui restent, ce n'est qu'un oubli. Votre ralliement est notre force pour diminuer les nuisances qui nous entourent. Votre Conseil d'Administration s'investit sur chaque dossier que vous nous remettez. Merci de votre aide pour les retardataires.

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le dossier est toujours en cours d'instruction. Il n'y a toujours pas eu de communication de notre Maire sur le calcul des hauteurs de bâtiments, promise pour septembre. La Municipalité a engagé un avocat pour sa défense. Les pièces réclamées ont été communiquées.

## CONTROLE DES POIDS LOURDS SUR LA RN20

Le Préfet Michel FUZEAU a dirigé une opération contrôle Poids Lourds à Montlhéry le 23 octobre. Il confirme également le passage de 70000 véhicules sur ce secteur et le non respect de l'interdiction de circuler aux poids lourds en transit.

Là encore, nos diverses interventions ont été entendues. Malgré cela, nous constatons encore trop de morts sur cet axe.

Le Préfet a annoncé le renforcement des contrôles, une nouvelle mesure sur le sud de l'essonne par l'interdiction de doubler aux poids lourds sur la RN20 et la limitation de vitesse à 70Km/h sur certains tronçons.

Les élus riverains de la RN20 espèrent que ces mesures seront respectées.



MONTLHÉRY, HIER. Une vaste opération de contrôles, visant notamment les camions, a été menée sur la N 20. (L.P.C.S.-01)



## SEMINAIRE SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Le Conseil d'Administration de BVVB a mandaté Monsieur Gérard TESSIER pour assister au 10ème séminaire annuel de l'observation urbaine organisé conjointement par l'AdCF, le Certu, la Fnau et l'Insee avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Ce séminaire s'est déroulé le 13 novembre avec comme thème principal le logement.

Quatre séquences ont été définies :

- a) La connaissance des bases de données logement comme matériaux disponibles pour les travaux d'observation.
- b) Le suivi du logement social comme objectif de mieux évaluer les politiques d'intervention.
- c) L'observation des loyers dans le cadre de la connaissance des marchés locaux et du nouveau dispositif réglementaire.
- d) L'approche méthodologique de certains segments de logements.

Monsieur Gérard TESSIER prépare un compte rendu sur cette journée de travail et d'informations.